

**Conseil Consultatif de Quartier  
ECOLE MILITAIRE  
Jeudi 21 janvier 2016**

**Monsieur René-François BERNARD**

**Nombre de personnes présentes** : une vingtaine.

**Ouverture de la séance par Monsieur Olivier LE QUÉRÉ, adjoint au maire délégué aux conseils consultatifs de quartier (CCQ), et présidée par Monsieur René-François BERNARD, adjoint au Maire délégué à l'Environnement et à l'Urbanisme, référent pour le quartier Ecole Militaire.**

## **1. Préambule**

- René-François BERNARD rapporte le projet du Bureau du CCQ Ecole Militaire:
  - Organiser cet automne en mairie une conférence sur 30 ans de solidarité dans le 7ème arrondissement.

Ce projet qui s'inscrit dans la récente intervention de Mme le Maire, associera les promoteurs des différentes initiatives déployées dans l'arrondissement autour de la solidarité : ATD-Quart Monde, Habitat et Humanisme...

- René-François BERNARD se félicite que le Conseil de Paris ait adopté, lors des séances de décembre 2015, le vœu relatif à l'aménagement de la Place de Fontenoy et à l'organisation par l'UNESCO de visites des classes des écoles de l'arrondissement.

Ce vœu adopté par le conseil de Paris stipule qu' : « à l'occasion du 70<sup>e</sup> anniversaire de l'UNESCO et de la nouvelle dénomination de la Place de FONTENOY-UNESCO :

- *La Mairie de Paris s'engage à étudier la possibilité de procéder à un aménagement d'ensemble de la place en lien avec l'UNESCO et en concertation avec les habitants, les associations et les élus du 7<sup>e</sup> arrondissement ;*
- *Des visites de l'organisation, de ses expositions artistiques et des jardins soient organisées périodiquement au bénéfice des habitants et des élèves des écoles du 7<sup>e</sup> arrondissement. »*

René-François BERNARD rappelle le rôle moteur du conseil consultatif de quartier Ecole Militaire dans l'adoption de ce vœu.

## **2. Urbanisme**

### **❖ Projet de l'hôtel du 59, avenue de Ségur**

- René-François BERNARD annonce que la Préfecture de police de Paris (PP) vient de rendre un avis défavorable sur la demande de permis de construire déposé par le promoteur du projet hôtelier. En l'état actuel la largeur de la contre-allée (3,40 m) située devant le 59, avenue de Ségur rend impossible l'accès d'un véhicule grande échelle des sapeurs pompiers. Tout établissement recevant du public (ERP) - ce qui est le cas d'un hôtel - doit disposer d'un accès avec une chaussée d'au moins 4 mètres de largeur qui rend possible l'intervention des services de secours.
  - René-François BERNARD explique que, face à ce refus de la PP, l'alternative du promoteur serait de demander à la Mairie de Paris la suppression des 30 places de stationnement sur l'ensemble de la contre-allée de l'avenue de Ségur côté impair entre la rue José Maria de Hérédia et l'avenue de Saxe, afin que le véhicule grande échelle des sapeurs pompiers puisse disposer de l'espace réglementaire pour intervenir.
- ⇒ De façon collégiale, le CCQ Ecole Militaire approuve l'implantation d'un hôtel au 59, avenue de Ségur, sous réserve que soient retirées le plus petit nombre possible de places de stationnement.

René-François BERNARD rappelle que la mairie du 7<sup>e</sup> arrondissement n'émet qu'un avis consultatif en matière d'urbanisme. Seule la Mairie de Paris pourra délivrer le permis de construire.

### **❖ Projet de l'Hôtel Hilton 55-57 bis, avenue de Saxe**

- René-François BERNARD rappelle que la Préfecture de police de Paris a émis un avis défavorable provisoire au projet, car la chaussée située devant le 55-57 bis avenue de Saxe est inférieure à 4 mètres de large avec le maintien des places de stationnement, soit inaccessible pour un véhicule grande échelle des sapeurs pompiers devant pouvoir accéder à un ERP.

## **3. FAN ZONE sur le Champ de Mars (EURO UEFA 2016)**

- René-François BERNARD et Philippe VALLI, directeur de cabinet du maire du 7<sup>e</sup>, ont participé à la réunion dite annuelle du Comité Champ de Mars, le 12 janvier à l'Hôtel de Ville.
- Philippe VALLI annonce que c'est le groupe LAGARDERE SPORTS qui a obtenu la gestion logistique de la FAN ZONE. Cette FAN ZONE s'étendra sur le Champ de Mars entre l'avenue Joseph Bouvard et l'avenue de la Motte Picquet (Plateau Joffre inclus). Les plans de la FAN ZONE seront communiqués à la mairie du 7<sup>e</sup> en mars 2016. Une présentation officielle sera faite aux habitants et aux associations par la Mission EURO 2016 de la Mairie de Paris au prochain Conseil de quartier.

- Philippe VALLI informe que, lors de l'EURO 2016, la Préfecture de police sous l'autorité directe du ministère de l'intérieur déploiera des effectifs importants pour assurer la sécurité sur le Champ de Mars. Philippe VALLI précise que 17 caméras de vidéo protection sont déjà en place sur le champ de Mars. 50 au total seront installées sur la FAN ZONE durant la compétition du 10 juin au 10 juillet.

#### **4. Grand Prix de Formule E (électrique)**

- Olivier LE QUÉRÉ, adjoint au maire délégué aux conseils consultatifs de quartier (CCQ), présente le tracé du prochain Grand Prix de Formule Electrique qui se déroulera exclusivement dans le 7e arrondissement autour de l'Hôtel des Invalides le samedi 23 avril 2016.
- Sur le quartier Ecole Militaire, l'avenue de Tourville et la Place Vauban feront partie du circuit. Le périmètre délimité par l'avenue de Tourville, le boulevard des Invalides, la rue de Babylone et l'avenue Duquesne sera fermé à la circulation automobile à compter du vendredi 22 avril 14h00 jusqu'au samedi 23 avril 20h00. Seuls les riverains du secteur indiqué pourront y accéder et en sortir.
- Les organisateurs du Grand Prix, qui vise à promouvoir la mobilité électrique, enverront un courrier informatif à tous les riverains au mois de mars.
- Une *hot line* téléphonique (06 65 52 66 70) a été ouverte afin de répondre à toutes les interrogations des riverains et des commerçants.

#### **5. Budget participatif**

- Olivier LE QUÉRÉ présente les différentes phases du budget participatif 2016 mises en place par la mairie de Paris. Du 18 janvier au 19 février 2016, les habitants du 7e ont ainsi été invités à déposer leur projet pour l'arrondissement sur le site [www.budgetparticipatif.paris](http://www.budgetparticipatif.paris)
- Olivier Le QUÉRÉ rappelle le principe du budget participatif : pour 1 euro investi par la mairie d'arrondissement sur un projet déposé, la Mairie de Paris verse 2 euros.
- René-François BERNARD souhaiterait que les habitants du 7<sup>e</sup> présente le projet ECOMOUTON pour que celui-ci soit financé à travers le budget participatif en 2016.
- Philippe VALLI suggère que le budget participatif soit également utilisé pour acheter du matériel (aspirateur à feuilles) qui bénéficierait aux agents de la propreté chargés du 7<sup>e</sup> arrondissement. Il invite monsieur Michel ROGÈ, référent propreté du quartier Ecole Militaire, à déposer un projet en ce sens.

## **6. Marché de Saxe**

- René-François BERNARD informe le Conseil que depuis deux mois, un nouveau concessionnaire, CORDONNIERS FRERES, s'occupe de la gestion du marché alimentaire qui se tient avenue de Saxe, le jeudi matin et le samedi matin.
- René-François BERNARD regrette que ce nouveau concessionnaire ne respecte pas le cahier des charges, qui l'oblige à démonter les installations métalliques le jeudi après le marché pour les remettre le vendredi soir en vue du marché du samedi matin.
- René-François BERNARD prévoit de rencontrer prochainement le concessionnaire pour lui demander de respecter ses engagements.

## **7. Propreté**

- Michel ROGÈ, référent propreté, explique la collaboration engagée avec les agents de propreté de la Mairie de Paris en charge du 7<sup>e</sup> arrondissement.
- Michel ROGÈ souhaiterait que soit rédigée une Charte de la propreté qui engagerait contractuellement la direction de la Propreté de la Mairie de Paris, la Mairie du 7<sup>e</sup> et le Conseil de Quartier (CCQ) Ecole Militaire.
  - ⇒ Pour Michel ROGÈ cela permettrait une plus grande réactivité de la Direction de la propreté de la Mairie de Paris.
- Michel ROGÈ conclut ce point propreté en conviant tous les participants du CCQ à participer à la prochaine réunion propreté du quartier Ecole Militaire qui se tiendra le 2 février à la mairie du 7<sup>e</sup>.
- Madame Geneviève DINDIN, conseillère de quartier pour le Comité d'aménagement du 7<sup>e</sup>, remercie publiquement Michel ROGÈ pour toutes ses actions en faveur de la propreté dans le quartier Ecole Militaire.

## **8. Points divers**

- Madame DINDIN rappelle la demande de réouverture du bureau de poste fermé 20 avenue de Ségur pour les travaux sur l'îlot Saxe-Séгур-Fontenoy « afin de rapporter du dynamisme au quartier Saxe-Séгур ».
- ⇒ René-François BERNARD rappelle le vœu émis lors d'un précédent conseil de quartier en vue de maintenir le bureau de poste de l'avenue de Ségur à la fin des travaux de l'îlot Saxe-Séгур-Fontenoy.